

« L'AVENIR DE NOTRE ENFANT EST ASSURÉ » : ENSEIGNEMENT ET FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS (EFTP) DANS LE SYSTÈME D'ÉDUCATION

MARS 2024



À propos de l'Initiative FOCAL

L'Initiative sur l'avenir de la main-d'œuvre de l'industrie automobile canadienne (FOCAL), financée par le gouvernement du Canada, est le fruit d'une collaboration entre la Coalition canadienne de la formation professionnelle et de l'emploi (CSTEC), l'Automotive Policy Research Centre (APRC) et Prism Economics and Analysis.

L'Initiative a produit relativement à l'industrie automobile canadienne de l'information et des données sur le marché du travail, scruté les principales tendances influant sur ce marché, et établi des prévisions de l'offre et de la demande dans les professions clés de l'ensemble de l'industrie.



Ce projet est financé en partie par le Programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle du gouvernement du Canada



Table des matières

Figures et tableaux	3
Résumé	4
Introduction	6
Évolution du nombre d’inscriptions et de la réussite aux programmes	7
Les jeunes dans l’automobile	7
Répartition selon l’âge de l’effectif dans la construction d’automobiles en Ontario (2016; 2021)	7
Répartition selon l’âge de l’effectif dans la construction d’automobiles au Québec (2016; 2021).....	8
Jeunes dans la population active qui détiennent un certificat de métier spécialisé	9
Évolution du nombre de jeunes inscrits à un programme d’apprentissage d’un métier industriel.....	10
Jeunes immigrants dans les métiers.....	11
Politique d’apprentissage dans le système d’éducation	12
L’EFTP dans le système d’éducation ontarien	12
Le Programme d’apprentissage pour les jeunes de l’Ontario (PAJO), un programme de transition école-travail	12
Majeure Haute Spécialisation (MHS)	13
Changements de politique de l’État — <i>cloisonnement</i> des métiers spécialisés	13
Pratiques exemplaires en éducation axée sur la carrière en établissement	14
États-Unis d’Amérique	14
Enseignement technique et professionnel (le CTE).....	14
CareerWise : un intermédiaire entre l’école et l’industrie	17
Programmes à double reconnaissance de crédit et partenariats avec l’industrie, l’État et une école.....	17
Autres pays	17
Leçons applicables aux politiques et aux pratiques du Canada	18
Conclusion	22
Bibliographie	23

Figures et tableaux

Figure 1 : Répartition selon l'âge de l'effectif dans la construction d'automobiles en Ontario (2016; 2021).....	8
Figure 2 : Répartition selon l'âge de l'effectif dans la construction d'automobiles au Québec (2016; 2021).....	9
Figure 3 : Évolution du niveau de scolarité selon l'âge dans les métiers spécialisés au Canada	10
Tableau 1 : Évolution du nombre d'apprenties et d'apprentis (de 24 à 24 ans) dans des métiers industriels choisis.....	11

Résumé

Les personnes ayant de l'expérience dans un métier spécialisé demeurent très recherchées dans l'industrie automobile canadienne. Vu les projections de l'Initiative FOCAL relatives aux départs à la retraite et à la demande dans l'ensemble de l'industrie et sa chaîne d'approvisionnement, il faut apporter des changements pour assurer une offre adéquate de travailleuses et de travailleurs certifiés dans les métiers spécialisés en demande. Le document aborde la question de la participation des jeunes aux programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) du système scolaire dont font partie les métiers spécialisés. Il commence par fournir un contexte en scrutant les données gouvernementales sur la participation des jeunes au système scolaire. Ensuite, il fait ressortir les métiers industriels qui sont en demande dans l'industrie automobile et sa chaîne d'approvisionnement. Enfin, il examine les politiques d'éducation sur l'EFTP, les nouvelles pratiques exemplaires à l'étranger et les possibilités qu'ont l'Ontario et d'autres provinces d'offrir aux jeunes dans les écoles un éventail de cheminements de carrière, notamment dans les métiers spécialisés.

Évolution de la participation des jeunes

- Selon les deux derniers recensements, ceux de 2016 et de 2021, la main-d'œuvre ontarienne et québécoise a vieilli, aussi bien en assemblage qu'en production de pièces. La proportion des jeunes de 15 à 24 ans a baissé pendant cette période.
- Le nombre de jeunes membres de la population active (toujours de 15 à 24 ans) détenant un certificat de métier spécialisé ou un diplôme a atteint son plus haut niveau en 2013, avant de diminuer.

Éducation et politiques en matière d'études postsecondaires, et orientation future

- L'Ontario cherche à élargir les possibilités d'apprentissage dans les écoles. D'autres gouvernements, comme ceux de certains états et territoires australiens ainsi que de certains états américains, ont mis en œuvre des politiques du genre, lesquelles offrent aux élèves plus âgés qui sont toujours à l'école un apprentissage expérientiel et un apprentissage en milieu de travail.
- Le document indique qu'il est généralement possible de réintroduire les métiers spécialisés et l'EFTP de façon à ne pas cloisonner les élèves issus d'une famille à faible revenu ou d'un groupe privé d'équité. L'équité et l'inclusion doivent devenir les pierres angulaires de la mise en œuvre. Il faut pour cela écarter l'idée selon laquelle l'éducation s'inscrit dans une dualité entre formation théorique et formation professionnelle, la seconde étant considérée comme inférieure, pour plutôt concevoir un programme d'études qui permettra aux élèves de se préparer à la vie active et de découvrir ce qu'ils aiment afin de mieux orienter leurs futur choix d'études et de carrière.

- La collaboration avec les établissements d'enseignement postsecondaire devrait permettre d'arriver à des parcours scolaires pouvant s'adapter et autoriser les élèves à réorienter leur choix d'études ou de carrière.
- L'EFTP dans les écoles exigera également : un financement équitable; l'accélération de la formation pour que les compagnes et les compagnons puissent enseigner; l'ajout de l'EFTP même aux programmes de formation des enseignantes et des enseignants; la formation des conseillères et des conseillers en orientation professionnelle; le recours à des formatrices, à des formateurs ou à des intermédiaires indépendants pour aider les élèves et les employeurs; enfin, des comptes rendus publics sur les résultats et la réussite des élèves pendant et après leurs études, auxquels s'ajouteront leurs caractéristiques démographiques.

Introduction

La promotion des métiers spécialisés dans les écoles est devenue une priorité de l'Ontario. Le présent document suit *Youth Employment in Canada's Automotive Manufacturing Industry* (L'emploi pour les jeunes dans l'industrie automobile canadienne [NDT])¹ que nous avons publié en 2022. Les personnes ayant de l'expérience dans un métier spécialisé demeurent très recherchées dans l'industrie automobile canadienne. Les provinces qui fournissent des ressources humaines qualifiées à l'ensemble de l'industrie et de sa chaîne d'approvisionnement doivent bien saisir les possibilités d'accroître la mobilisation des jeunes et leur participation aux métiers spécialisés, compte tenu des projections de l'Initiative FOCAL relatives aux départs à la retraite et à la demande². Notre précédent document traitait des groupes d'âge dans la construction d'automobiles en Ontario et au Québec, ainsi que dans les régions où l'industrie est importante; des salaires des jeunes dans l'automobile; des opinions des employeurs, ainsi que de l'attitude des parents et des jeunes gens à l'égard du travail dans l'automobile, et notamment de la sécurité d'emploi et des conditions de travail; de l'attitude à l'égard de l'université pour tous et de la transition de l'école au travail; enfin, de la culture organisationnelle et des différences générationnelles.

Le présent document fait le point sur la participation des jeunes aux programmes d'apprentissage depuis la pandémie, visant les métiers industriels visés par l'industrie automobile et sa chaîne d'approvisionnement, en s'appuyant sur les dernières données relatives au marché du travail. Il traite également des voies de passage directes entre l'école et le milieu du travail, ainsi que des défis de la promotion des métiers spécialisés sous l'angle d'un choix de carrière réaliste pour les jeunes du Canada. Il examine les pratiques exemplaires en éducation, ainsi que les politiques et les pratiques nouvelles à l'étranger, pour ensuite se tourner vers les possibilités qu'ont l'Ontario et d'autres provinces d'offrir aux jeunes dans les écoles un éventail de cheminements de carrière inclusifs et équitables grâce à l'EFTP dont font partie les métiers spécialisés.

Méthode utilisée

Le document fait appel à diverses sources de données : les données secondaires des gouvernements – les demandes de données personnalisées à la Banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM), le Recensement de 2021 et l'Enquête sur la population active (EPA); une analyse d'articles, de documents de politique, de rapports et de sources en ligne portant sur l'EFTP et l'apprentissage à l'école; enfin, des données de recherche primaires tirées d'entrevues avec des membres du personnel de la CSTE. Il est à remarquer que même si certaines données présentées sont établies à l'échelle nationale ou à celle du Québec – qui exerce des activités manufacturières liées à l'automobile –, la majorité des activités d'assemblage et de production de pièces se déroulent en Ontario, et les politiques d'éducation sont provinciales : la discussion se concentrera donc sur cette province. Les

¹ Consultez *Youth Employment in Canada's Automotive Manufacturing Industry—Future of Canadian Automotive Labourforce Initiative*, à futureautolabourforce.ca/youth-employment-in-canadas-automotive-manufacturing-industry/

² Consultez le *Tableau de données de l'Initiative FOCAL* (à futureautolabourforce.ca/fr/tableau-de-donnees-sur-la-production-automobile-de-focal/) et d'autres rapports sur les prévisions dans son site Web.

données se concentrent sur les métiers industriels et ceux qui sont liés à la chaîne d'approvisionnement automobile, mais la discussion de politique traitera de l'EFTP en général, dont les métiers spécialisés font partie.

Évolution du nombre d'inscriptions et de la réussite aux programmes

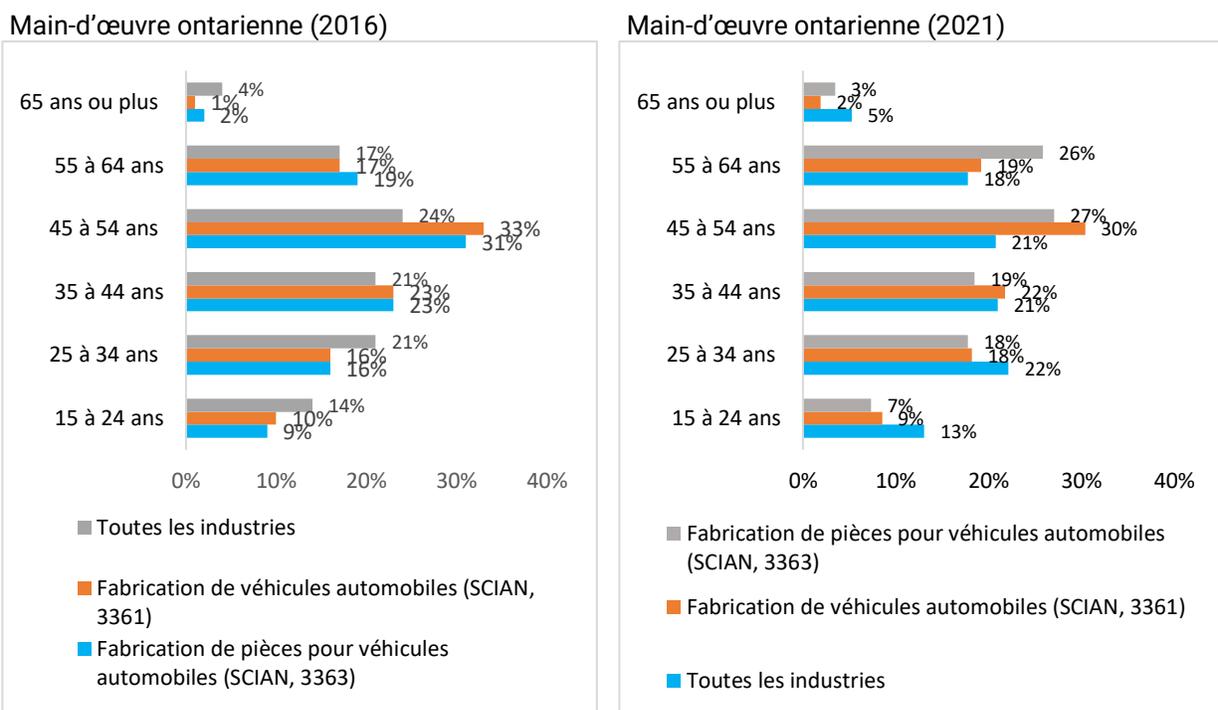
Le nombre de nouvelles inscriptions aux programmes de métiers augmente, ce qui donne à penser que les efforts de promotion des métiers portent leurs fruits. Cependant, la réussite continue de poser problème. Un rapport du Forum canadien sur l'apprentissage (FCA) révèle ce qui suit :

En 2022, le nombre de nouvelles inscriptions aux programmes de métiers Sceau rouge les plus importants du Canada a atteint 54 100, une hausse de 15 % (6 900) comparativement à l'année précédente. Le nombre de réussites aux programmes met plus de temps à se rétablir. Malgré des progrès en 2022, ce dernier reste 6 % (1 400) en dessous de ce qu'il était avant la pandémie (2024, page 5).

Les jeunes dans l'automobile

Répartition selon l'âge de l'effectif dans la construction d'automobiles en Ontario (2016; 2021)
D'après les deux derniers recensements, ceux de 2016 et de 2021, la proportion du groupe des 55 à 64 ans et de celui des 65 ans et plus a crû dans la main-d'œuvre ontarienne affectée à l'assemblage et à la production de pièces. Le vieillissement de l'effectif automobile est plus évident que celui de l'ensemble de la population active. La proportion des jeunes de 15 à 24 ans est d'ailleurs passée de 9 % à 7 % en production de pièces, et de 10 % à 9 % en assemblage pendant la même période.

Figure 1 : Répartition selon l'âge de l'effectif dans la construction d'automobiles en Ontario (2016; 2021)

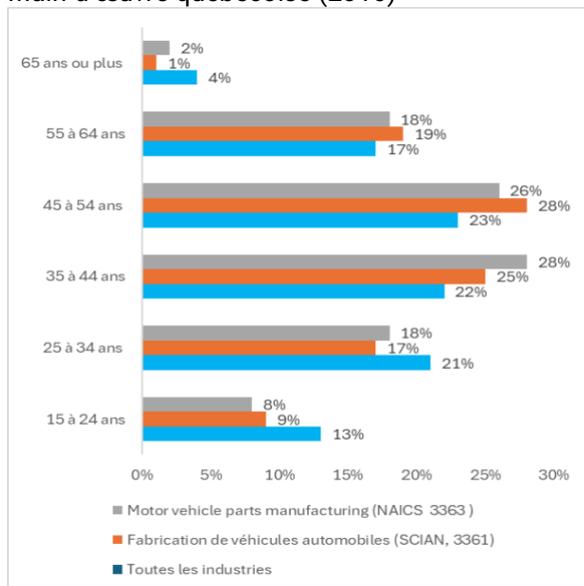


Source : Recensements de 2016 et de 2021

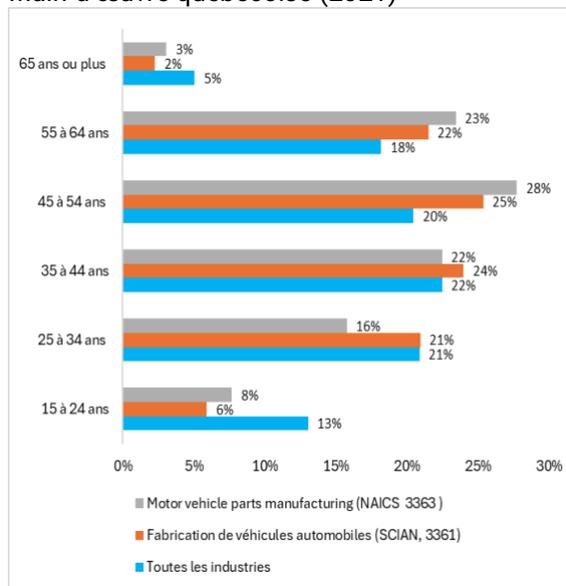
Répartition selon l'âge de l'effectif dans la construction d'automobiles au Québec (2016; 2021)
 D'après les deux derniers recensements, ceux de 2016 et de 2021, la proportion du groupe des 55 à 64 ans et de celui des 65 ans et plus a crû dans la main-d'œuvre québécoise affectée à l'assemblage et à la production de pièces. Le vieillissement de l'effectif automobile est beaucoup plus important que celui de l'ensemble de la population active. La proportion des jeunes de 15 à 24 ans qui travaillent en production de pièces, de 8 %, demeure inchangée, semblablement aux jeunes de l'ensemble de l'économie, dont la proportion s'établit à 13 % dans les deux années de recensement. Mais en assemblage, leur proportion passe de 9 % à 6 %.

Figure 2 : Répartition selon l'âge de l'effectif dans la construction d'automobiles au Québec (2016; 2021)

Main-d'œuvre québécoise (2016)



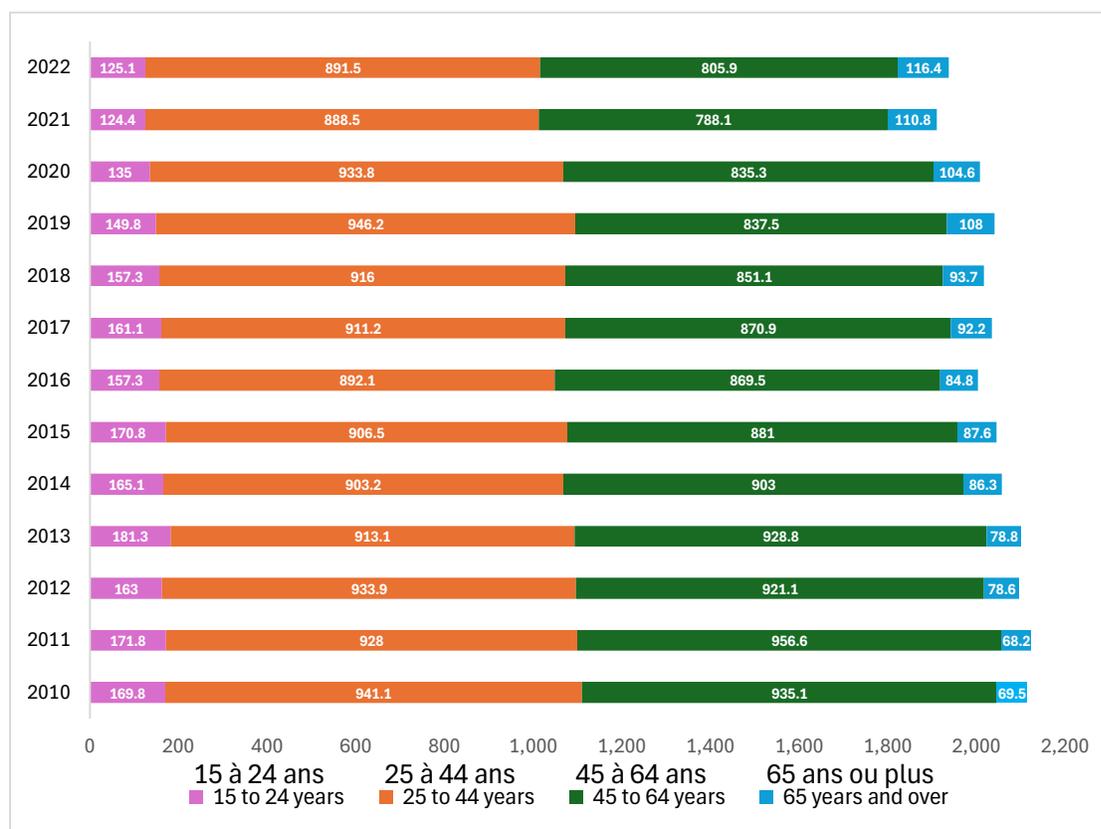
Main-d'œuvre québécoise (2021)



Jeunes dans la population active qui détiennent un certificat de métier spécialisé

Le tableau ci-dessous montre le nombre de titulaires d'un certificat de métier spécialisé ou d'un diplôme dans la population active canadienne, réparti selon l'âge, pendant la période allant de 2010 à 2022. Le nombre de personnes dans le groupe des plus jeunes (15 à 24 ans) a atteint son plus haut niveau en 2013, probablement en raison de la double cohorte formée en Ontario cette année-là, mais les chiffres diminuent après. Actuellement, le nombre de jeunes gens qui réussissent à un programme d'apprentissage est insuffisant. Donc, des améliorations au système de transition de l'école au travail pourront donner de meilleurs résultats.

Figure 3 : Évolution du niveau de scolarité selon l'âge dans les métiers spécialisés au Canada



Source : Enquête sur la population active, demande personnalisée de la CSTEC

Évolution du nombre de jeunes inscrits à un programme d'apprentissage d'un métier industriel
 Très peu de gens s'inscrivent à un programme d'apprentissage d'un métier industriel à un jeune âge (avant la vingtaine), ce qui laisse entendre que ces jeunes personnes fréquentent l'école secondaire, sinon qu'elles entrent en ce moment au collège ou à l'université, ou encore qu'elles ne fréquentent aucun établissement d'enseignement. Les données sur le nombre d'inscriptions à un programme d'apprentissage et de certificats qui ont été recueillies auprès des provinces et versées dans le Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI) montrent qu'il n'y avait aucun inscrit de moins de 20 ans, sauf dans le cas des *conducteurs/conductrices d'équipement lourd et grutiers/grutières et foreurs/foreuses* (15) ainsi que des *mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd* (3). Il est possible pour les gens qui se retirent d'un programme d'études collégiales ou universitaires traditionnel de retourner plus tard aux métiers spécialisés. Le tableau ci-dessous montre le nombre d'apprenties et d'apprentis de 20 à 24 ans, de 2012 à 2022 dans des métiers industriels choisis. Jusqu'au début de la pandémie en 2020, ce nombre a diminué de façon générale, ce qui a gravement nui aux inscriptions et à la fidélisation des apprenties et des apprentis une fois le confinement décrété. Ce nombre n'a pas retrouvé son niveau d'avant la pandémie dans les métiers clés, sauf dans celui de *conducteur ou conductrice d'équipement lourd, grutier ou grutière ou encore foreur ou foreuse et de mécanicien-monteur ou de mécanicienne-monteuse*.

Tableau 1 : Évolution du nombre d'apprenties et d'apprentis (de 24 à 24 ans) dans des métiers industriels choisis

Année	Mécaniciens/ mécaniciennes de véhicules automobiles	Électriciens/ électriciennes	Technologues en électronique et instrumentation	Mécaniciens/ mécaniciennes d'équipement lourd	Conducteurs/ conductrices d'équipement lourd et grutiers/ grutières	Machinistes	Mécanicien- monteur/ mécanicienne- monteuse	Tôliers/ tôlières	Soudeurs/ soudeuses
2012	1 485	1 287	102	438	237	159	177	141	885
2013	1 251	1 272	75	336	243	126	183	138	759
2014	1 227	1 269	111	393	273	192	219	144	930
2015	1 170	1 356	135	459	201	129	204	135	900
2016	1 188	1 239	99	483	189	147	249	123	693
2017	1 137	1 248	105	504	147	144	234	111	681
2018	1 389	1 404	99	513	159	114	273	111	567
2019	1 395	1 374	96	492	201	126	240	105	453
2020	966	885	39	309	192	63	147	60	267
2021	1 203	1 164	45	414	237	114	225	117	345
2022	1 167	1 236	33	435	249	99	243	93	318

Source : Statistique Canada, tableau 37-10-0089-01

Jeunes immigrants dans les métiers

Comme indiqué dans notre document intitulé *Immigrant Labour Supply in the Broader Automotive Sector and Supply Chain – Labour Update 2024* (Offre de main-d'œuvre immigrante dans l'ensemble de l'industrie automobile et de sa chaîne d'approvisionnement – Mise à jour sur le marché du travail de 2024 [NDT]), les immigrantes et les immigrants formés aux métiers spécialisés sont très peu représentés dans la population active et le secteur manufacturier du Canada. C'est peut-être attribuable à la priorité accordée à un recrutement qui cible les immigrantes et les immigrants ayant fait des études universitaires, suivant le modèle du capital humain. Cela nous amène à nous demander si les enfants de parents immigrants sont moins susceptibles d'envisager les métiers comme choix de carrière, vu que leurs parents et les membres de leur famille ne les connaissent pas bien. Aussi, c'est peut-être parce que les parents influencent généralement leurs enfants dans le sens des études universitaires. Des travaux de recherche sur les réseaux sociaux et le capital social montrent que le premier réseau social, la famille, est celui qui a le plus d'influence sur les enfants, notamment sur les aspirations scolaires et professionnelles. Depuis les travaux de Bourdieu (1977; 1986) sur le capital social et les études, une multitude de travaux (Coleman, 1988 et d'autres) laissent supposer que le désir de faire des études postsecondaires est influencé par l'éducation des parents. Ainsi, les élèves dont les parents ont fait des études universitaires ont tendance à fréquenter l'université. Il est donc possible que les jeunes ne connaissent pas tout le choix offert après le secondaire, à moins que leur école ou que d'autres personnes les en ait informés.

Politique d'apprentissage dans le système d'éducation

Les politiques visant les écoles de métier sont complexes et différenciées, puisque les provinces canadiennes ont compétence en matière de politique d'éducation³. Cependant, les provinces ont des points en commun : les métiers spécialisés comme partie intégrante du cursus scolaire ont été marginalisés au profit de matières plus théoriques. La montée en puissance d'Internet et de l'économie du savoir a eu pour effet d'encourager d'abord les élèves à fréquenter l'université et d'ignorer les autres élèves, celles et ceux qui ont de la difficulté et qui décrochent. Le discours sur l'*accès universel aux études postsecondaires*, qui s'est répandu dans les politiques d'éducation nord-américaines, suppose que l'université est le meilleur choix pour tout le monde, indépendamment des intérêts et des aptitudes de chacun.

Les critères d'obtention du titre de compagne ou de compagnon varient selon la province ou le territoire et le métier. Les apprenties et les apprentis obtiennent leur certificat de compagne ou de compagnon après avoir mené à terme une formation en milieu de travail supervisée et une formation technique en établissement, en plus d'avoir réussi des examens – provincial et national. Plusieurs organismes chargés de la formation en apprentissage doivent aussi faire la promotion des métiers.

L'EFTP dans le système d'éducation ontarien

La promotion des métiers auprès des jeunes s'est avérée nécessaire après le retrait des formations spécifiques du cursus scolaire ontarien. Le cloisonnement (ou le suivi) des élèves selon les aptitudes se produit lorsque les personnes qui ont de l'influence dans leurs choix les encouragent ou les obligent à suivre ou bien un parcours régulier, ou bien l'EFTP, selon leurs aptitudes aux études perçues. Le cloisonnement restreint le choix des élèves. Au fil des années, différents gouvernements ont tenté de restreindre ou de cette pratique dans le système d'éducation et ont échoué (Pichette et Colyar, 2020). Le programme de *Majeure Haute Spécialisation* (MHS) et le *Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario* (PAJO) permettent actuellement aux élèves du secondaire d'apprendre à connaître par l'expérience les possibilités de carrière.

Le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO), un programme de transition école-travail

Le ministère de l'Éducation précise que le [PAJO](#) est un programme d'enseignement coopératif qui permet aux élèves de découvrir les apprentissages et d'envisager une carrière dans l'un de quatre domaines des métiers spécialisés : force motrice, services, construction ou industrie. Les élèves du secondaire admissibles suivent des cours au collégial ou une formation d'apprenti qui mène au Diplôme d'études secondaires de l'Ontario ou au Certificat d'études secondaires de l'Ontario. Grâce au programme à double reconnaissance de crédit du PAJO, les élèves peuvent mener à terme un semestre d'études coopératives, et notamment une formation d'apprenti en établissement de Niveau 1 (la base) dans un collège partenaire tout en restant à

³ Consultez le diagramme du CICDI sur les systèmes d'EFTP à cicdi.ca/docs/PTeducation/Canada-Systemes-d-education-PDF.pdf

l'école secondaire. On ne connaît pas bien les résultats du PAJO concernant l'éducation axée sur la carrière et la transition école-travail puisque les données ne sont pas accessibles au public.

Majeure Haute Spécialisation (MHS)

La MHS, d'après le ministère, « est un programme spécialisé qui permet aux élèves d'accumuler des crédits qui compteront pour leur Diplôme d'études secondaires de l'Ontario tout en centrant leur apprentissage sur un secteur d'activité économique particulier ». Il cible les élèves de 11^e et de 12^e années. Les élèves qui réussissent au programme reçoivent le sceau de la MHS sur leur diplôme au terme d'un ensemble de 8 à 10 cours dans le domaine qu'ils ont choisi; obtiennent des certifications reconnues par l'industrie; enfin acquièrent d'importantes compétences en milieu de travail au moyen de stages d'éducation coopérative. Le programme s'organise autour de *formations d'apprenti, d'études collégiales, d'études universitaires* et de l'entrée sur le *marché du travail*, en plus de permettre aux élèves de « cerner, explorer ou préciser leurs objectifs de carrière afin de prendre des décisions éclairées concernant leur avenir » (politique du ministère de l'Éducation). Les élèves ont le choix de s'initier au secteur manufacturier⁴, se concentrant sur les connaissances et les compétences requises par un éventail de professions. La mise en œuvre en établissement variera selon la province.

Changements de politique de l'État — *cloisonnement des métiers spécialisés*

Vu les départs à la retraite de gens de métiers, le gouvernement de l'Ontario a estimé nécessaire d'élargir les possibilités pour les élèves d'envisager un cheminement de carrière dans les métiers spécialisés. En 2023⁵, il a annoncé sa volonté de mettre en place un nouveau processus qui permettrait aux élèves d'accéder aux métiers spécialisés plus rapidement en suivant un parcours d'apprentissage accéléré à partir de la 11^e année. D'après son document de consultation (2023), le gouvernement a soumis deux modèles à l'examen des parties prenantes :

1. un apprentissage équivalent, dans le cadre duquel l'élève demeure un élève de son conseil scolaire tout en suivant un apprentissage à temps plein;
2. un apprentissage supervisé par l'employeur dans le cadre duquel l'apprenti ne serait plus un élève du conseil scolaire et serait dispensé de fréquenter l'école tout en suivant un apprentissage à temps plein.

Les élèves qui obtiennent 16 crédits (c.-à-d. après avoir terminé leur 10^e année) devront avoir conclu un contrat d'apprentissage enregistré et travailleront en vue de l'obtention de leur certificat d'apprentissage. L'organisme People for Education (2023) signale que si la seconde option était appliquée, l'Ontario serait la seule province ou le seul territoire à mettre en place un tel modèle. D'après un communiqué de presse de mai 2024, le gouvernement a choisi la

⁴ Consultez la page sur la MHS en fabrication à ontario.ca/fr/document/majeure-haute-specialisation-politique-et-guide-de-mise-en-oeuvre/fabrication

⁵ Consultez les modifications apportées à la *Loi sur l'éducation* par la *Loi de 2023 sur l'amélioration des écoles et du rendement des élèves*, laquelle a reçu la sanction royale le 8 juin 2023

première option. La Formation en apprentissage spécialisée ciblée (FASC), si la loi est adoptée, « permettra aux élèves de 11^e et de 12^e années de participer davantage à l'apprentissage en obtenant des crédits pour l'éducation coopérative supplémentaires tout en terminant leurs études secondaires » (ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences, 2024). La section ci-dessous examine les politiques et les programmes étrangers susceptibles de guider la planification future de l'EFTP et de la formation aux métiers spécialisés dans les écoles ontariennes et canadiennes.

Pratiques exemplaires en éducation axée sur la carrière en établissement

Il est possible d'apprendre des pratiques exemplaires d'autres pays en passant en revue leurs politiques et leurs programmes concernant l'apprentissage et l'EFTP à école.

États-Unis d'Amérique

Enseignement technique et professionnel (le CTE)

Les États-Unis, comme le Canada, ont du mal à attirer les jeunes vers les professions qui n'exigent pas un grade, même si elles offrent des emplois de qualité sur le plan de la rémunération et de la satisfaction au travail : « La lacune des compétences pose en lien avec l'effectif un défi crucial aux États-Unis, particulièrement dans les emplois qui exigent un diplôme d'études secondaires, un certificat d'études postsecondaires ou un grade d'associé. Il y a plus de postes exigeant des "qualifications moyennes" que d'adultes dans la population active qui possèdent de telles qualifications, et cet écart constitue un obstacle pour la compétitivité économique des États-Unis (département de l'Éducation des États-Unis » [trad.] 2019, paragr. 2). D'après le Georgetown University Center on Education and the Workforce (2017), 30 millions d'emplois aux États-Unis n'exigent pas un baccalauréat et le salaire médian s'y établit à 55 000 \$US ou plus.

Selon la *Strengthening Career and Technical Education for the 21st Century Act* de 2018 (Loi sur l'enrichissement de la formation professionnelle et technique [NDT]), le CTE « apporte aux personnes un bagage scolaire solide ainsi que les connaissances et les compétences techniques nécessaires pour se préparer à poursuivre des études et une carrière dans un métier existant ou naissant pouvant faire partie d'une industrie ou d'une profession hautement spécialisée, à rémunération élevée ou recherchée – laquelle sera, au niveau secondaire, alignée sur les normes strictes relatives aux études adoptées par un État... » [trad.] (département de l'Éducation des États-Unis, 2019). Edgerton (2022) fait remarquer que la formation générale et les connaissances théoriques constituent un élément crucial des programmes de CTE aux niveaux secondaire et postsecondaire, car on ne peut pas prédire avec exactitude les compétences techniques qui seront nécessaires dans les professions du futur.

Le département de l'Éducation, à l'aide de différentes sources de données⁶, a pris en considération le cas d'élèves d'écoles secondaires publiques qui avaient obtenu au moins deux crédits de CTE dans le cadre d'un seul programme d'études ou d'un module de carrière (une concentration de CTE) afin de scruter les aspects de la participation et des résultats du CTE. Leurs constatations indiquent que la participation et l'accès à l'EFTP ou au CTE au secondaire sont significatifs, et que les élèves ont eu de bons résultats sur le marché du travail après l'obtention de leur diplôme.

- Presque tous les districts scolaires publics proposent des programmes de CTE dans les établissements.
- Les trois quarts des districts offrant des cours de CTE proposent des programmes à double reconnaissance de crédit (des crédits d'études secondaires et postsecondaires).
- Les districts scolaires donnent les programmes de CTE dans un éventail d'établissements, dont des écoles secondaires (83 %), des centres de CTE à temps partiel (43 %), ainsi que des collèges communautaires ou techniques offrant des programmes de deux ans sinon des collèges ou des universités offrant des programmes de quatre ans (35 %). Environ 30 % des districts scolaires proposent également des programmes de CTE en ligne (incluant des cours mixtes).
- La participation des élèves aux programmes de CTE donnés par des écoles secondaires est plutôt élevée (77 %).
- Cependant, moins de la moitié des participants aux programmes de CTE donnés par des écoles secondaires (37 %) poursuivent leurs études dans une des concentrations de CTE.
- En ce qui concerne les groupes privés d'équité, les membres des Premières nations de la zone continentale des États-Unis et de l'Alaska (45 %), les personnes blanches (40 %) et les élèves appartenant à deux races ou plus (37 %) sont plus susceptibles de choisir une concentration de CTE. Les garçons (40 %) y sont un peu plus enclins que les filles (33 %). Cependant, les élèves en langue seconde ont moins de chance de choisir une concentration de CTE que les autres (27 % contre 37 %). La différence entre les élèves bénéficiant de services d'éducation spécialisée et les autres est négligeable.
- Le taux d'obtention de diplôme d'études secondaires des élèves issus d'un programme de concentration de CTE est plus élevé que celui de leurs camarades.

⁶ Les données sur la participation à l'échelle nationale sont établies à l'aide d'une étude longitudinale portant sur un échantillon représentatif à l'échelle nationale de la *cohorte d'élèves* de la *High School Longitudinal Study of 2009* (HSL:09) (Étude longitudinale sur les élèves du secondaire de 2009 [NDT]) du département de l'Éducation des États-Unis, laquelle regroupe des élèves de 9^e année du système public pour l'année scolaire 2009-2010, et enchaîne par une compilation de bulletins pour 2013 afin de scruter les crédits accumulés pendant la période à l'étude. Plus de 23 000 élèves de 9^e année de 944 écoles ont fait partie de l'étude en 2009. Les données sur les résultats sont établies à l'aide d'une étude longitudinale portant sur un échantillon représentatif à l'échelle nationale de la cohorte de la *Education Longitudinal Study of 2002* (ELS:02) (Étude longitudinale sur l'éducation de 2002 [NDT]), laquelle regroupe des élèves de 10^e année du système public pour l'année scolaire 2001-2002, et enchaîne par une compilation de bulletins pour 2004 afin de scruter les crédits accumulés pendant la période à l'étude. Plus de 12 000 élèves de 10^e année de 750 écoles ont fait partie de l'étude en 2002.

- De plus, les élèves issus d'un programme de concentration de CTE au secondaire sont plus susceptibles d'obtenir un grade d'associé à leur plus haut niveau de scolarité dans les huit années suivant l'obtention de leur diplôme (11 % contre 7 %).
- Leur taux d'emploi à temps plein aussi est plus élevé (huit années suivant l'obtention prévue de leur diplôme) que celui de leurs camarades (72 % contre 67 %). Enfin, leur taux de chômage ou d'occupation d'un emploi à temps partiel est plus faible.

Il convient de noter que les trois *modules de carrière* choisis le plus souvent sont : (1) Arts, technologies audiovisuelles et communications; (2) Gestion d'entreprise et administration; (3) Sciences de la santé. Ils n'ont rien à voir avec les métiers spécialisés. L'étude n'établit pas de lien de causalité entre une concentration de CTE au secondaire et les attestations d'études postsecondaires ou les résultats sur le marché du travail, mais les travaux fondés sur la cohorte portent à croire que les résultats sont vraisemblablement meilleurs pour les élèves issus d'un programme de concentration de CTE sur le plan des gains et de l'emploi à temps plein.

Les écoles secondaires aux États-Unis proposent différents types de CTE :

- l'enseignement professionnel, qui prépare les candidates et les candidats à accéder à un domaine en particulier;
- l'enseignement non professionnel, lequel concerne les sciences de la famille et de la consommation qui préparent les élèves à jouer leur rôle à l'extérieur du marché du travail rémunéré, ainsi que les compétences préparatoires au marché du travail en général, comme les compétences en travail de bureau et les compétences technologiques de base.

Il existe plusieurs types de fournisseurs de services d'enseignement de CTE au niveau secondaire aux États-Unis, parmi lesquels :

- les écoles polyvalentes publiques et privées, y compris les écoles du Bureau of Indian Education (BIE) (Bureau de l'éducation des Autochtones [NDT]);
- les académies professionnelles, qui sont aménagées dans une école polyvalente organisant un programme d'études pluriannuel et un cursus de CTE autour d'un thème professionnel particulier;
- les écoles de CTE sectorielles, qui sont des établissements spécialisés ou des départements aménagés dans un établissement secondaire ou postsecondaire servant exclusivement ou principalement à la prestation de CTE;
- les écoles spécifiques au CTE, qui enseignent des matières de base dans le cadre d'un cheminement de carrière particulier;
- les établissements correctionnels pour les jeunes;
- les programmes coopératifs, qui sont donnés conjointement par des collèges techniques ou communautaires (Edgerton, 2022).

CareerWise : un intermédiaire entre l'école et l'industrie

CareerWise, lancé en 2016 au Colorado, est une initiative des États-Unis qui redéfinit l'apprentissage des jeunes. Le programme se concentre sur les besoins des employeurs sur le marché du travail dans quatre États et quatre domaines d'apprentissage : Fabrication moderne; Soins de santé; Tourisme; Économie du savoir (services financiers et technologies). Les services de CareerWise comprennent la sensibilisation, l'embauche, la formation et le relèvement des compétences des élèves, de même que la transition entre l'apprentissage et un poste à temps plein. Dans ce contexte, l'apprentissage signifie apprentissage en milieu de travail sinon intégré au travail, ce qui veut dire que les programmes ne se limitent pas aux métiers spécialisés et qu'ils sont ouverts à tous les élèves. Le cheminement des élèves qui accèdent à une formation d'apprenti passe par l'université.

Programmes à double reconnaissance de crédit et partenariats avec l'industrie, l'État et une école

Le département de l'Éducation de Hamilton County a mis sur pied des partenariats pour le perfectionnement de l'effectif dans des établissements collégiaux, lesquels offrent aux élèves de dix écoles des Early Postsecondary Opportunities (EPSO, ou possibilités de formation postsecondaire anticipée [NDT]), c'est-à-dire la possibilité « d'obtenir des crédits d'études postsecondaires alors qu'ils sont encore au secondaire afin de faire avancer leur dossier » [trad.]. Par exemple, la Mechatronics Academy (Académie mécatronique [NDT]) à VW (MAV) est le fruit d'un partenariat entre le collège communautaire Chattanooga State, le département de l'Éducation de Hamilton County et Volkswagen Chattanooga. Le programme propose aux élèves de 11^e et de 12^e années des cours à double inscription (comportant 36 heures de crédits d'études collégiales) et un accès prioritaire au programme d'apprentissage de VW, tout en leur faisant connaître le marché du travail et un cheminement de carrière en mécatronique. Les parents doivent participer à une loterie au nom de leur enfant vu que le nombre de places est limité.

D'après l'Association for Career and Technical Education (Association pour la formation professionnelle et technique [NDT]) (2023), les programmes de CTE sont offerts dans le secteur manufacturier. Ils « permettent aux élèves d'acquérir des compétences techniques, des connaissances théoriques et des compétences améliorant l'employabilité par l'apprentissage en milieu de travail et l'apprentissage pratique, faisant en sorte que les candidates et les candidats seront prêts à entamer une carrière à rémunération élevée et enviable dans un domaine comme la fabrication de semi-conducteurs, la construction de véhicules électriques (VE) ou la fabrication de batteries, sinon dans un maillon de la chaîne d'approvisionnement ». [trad.] Dans certains États américains, le CTE s'est étendu à l'école intermédiaire (qui va de la 6^e à la 8^e année et vise les élèves de 11 à 13 ans).

Autres pays

L'Australie a recours à des formations d'apprenti en milieu scolaire. Les élèves ont besoin de l'autorisation d'un *parent ou d'un tuteur, de l'école et d'un employeur* pour accomplir des heures à temps partiel, apprenant au travail et dans un établissement de formation, en plus des heures

passées à l'école. La formation d'apprenti peut durer quatre ans. Il n'est pas impossible que les élèves du secondaire soient rémunérés, selon des critères qui varient d'un État et d'un territoire à un autre. Il faut que ces jeunes personnes consultent une conseillère ou un conseiller en orientation professionnelle sinon une coordonnatrice ou un coordonnateur de la formation et de l'enseignement professionnels pour trouver les cours qui sont offerts dans leur région. En Australie, l'apprentissage désigne aussi bien l'apprentissage traditionnel que le stage, lesquels combinent l'apprentissage dans un établissement de formation et l'apprentissage au travail. Le montant de l'aide financière est différent pour l'apprentissage et le stage, et dépend de l'État ou du territoire, ainsi que de l'attestation recherchée. Un réseau de soutien spécifique⁷ apporte de l'aide aux élèves et aux employeurs dans chaque État ou territoire. Les élèves peuvent appeler pour obtenir de l'aide. Au Royaume-Uni (Angleterre, Écosse, pays de Galles et Irlande du Nord), bien que des cours d'EFTP⁸ soient offerts aux élèves du secondaire, l'apprentissage en milieu scolaire n'est pas coutumier. L'apprentie ou l'apprenti commence sa formation à 16 ans. C'est l'âge où l'école cesse d'être obligatoire. Les apprentissages bénéficient d'équivalences avec les niveaux d'études secondaires et postsecondaires, et certains vont même jusqu'à fournir une attestation supplémentaire (un diplôme, etc.). Quant à lui, le modèle d'apprentissage de l'Allemagne ne s'applique pas au Canada, puisque son système d'éducation commence tôt à cloisonner les élèves selon leurs aptitudes.

Leçons applicables aux politiques et aux pratiques du Canada

On ne peut pas ne pas penser au cloisonnement lorsqu'on fait la promotion des métiers spécialisés. La réintroduction des métiers doit se faire de manière inclusive. Les parents d'élèves à faible revenu ou d'un groupe privé d'équité sont susceptibles de craindre que leurs enfants, en choisissant un métier, abaissent leur revenu plafond même s'ils élèvent leur revenu plancher. La communication, relativement au marché du travail, d'une information de meilleure qualité sur le potentiel de gain dans les métiers spécialisés et d'autres professions s'avérerait utile pour les élèves et les parents. L'Initiative FOCAL réalise une partie de ce travail en établissant ses *Profils professionnels*, lesquels sont à la disposition des élèves, ainsi que des conseillères et des conseillers en orientation professionnelle, des parents et des autres personnes qui donnent aux jeunes gens des conseils sur la carrière.

L'Initiative souhaite formuler des suggestions sur la promotion et le renforcement des politiques et des pratiques liées à l'EFTP et aux métiers spécialisés à l'école.

Politiques et pratiques générales en matière d'éducation

- Au-delà de la dualité : Il faut que les enseignantes et les enseignants, les parents et les responsables des politiques redéfinissent l'éducation qui isole la formation théorique de

⁷ Consultez <https://www.apprenticeships.gov.au/who-to-contact/search-for-an-australian-apprenticeship-support-network-provider>

⁸ Consultez <https://www.gov.uk/government/collections/gcse-subject-content>

la formation professionnelle, et qu'ils appliquent un cadre plus global et inclusif aux cursus scolaires afin de produire des résultats équitables pour les élèves. Taylor (2020) signale que dans le passé, la société « valorisait les connaissances théoriques et les professions qui y étaient liées au détriment des connaissances professionnelles pratiques ». [trad.] L'apprentissage intégré au travail fait maintenant partie des programmes universitaires pour rendre les titulaires d'un diplôme plus aptes au travail. Donc, il faut que l'apprentissage expérientiel aussi soit intégré au cursus scolaire.

- Planification de carrière judicieuse : Aux élèves plus âgés, l'apprentissage fondé sur les compétences et axé sur la carrière donne la chance de découvrir les sujets qui les intéressent et de faire des choix éclairés. Les cours de planification de carrière comportent actuellement des exercices scolaires, mais pas d'expérience pratique. Il faut renseigner les élèves sur les divers parcours scolaires offerts, de même que sur les cheminements de carrière et le potentiel de gain. Il faut aussi que les conseillères et les conseillers en orientation connaissent les ressources informationnelles sur le marché du travail afin de mieux soutenir les élèves.
- Âge : L'apprentissage expérientiel à l'école ou dans un centre indépendant peut se faire au premier cycle de l'enseignement secondaire (l'école intermédiaire) tandis que l'apprentissage en milieu de travail peut se concentrer sur la 11^e et la 12^e années.
- Financement : Il faut que le gouvernement finance l'EFTP correctement et équitablement dans l'ensemble des écoles d'une région géographique, les dotant du personnel et des équipements appropriés, en plus d'associer les employeurs voulus pour parrainer les élèves apprentis.
- Cloisonnement et équité : Inscrire tout le processus d'établissement des politiques dans une optique d'équité : la recherche, les consultations et la mise en œuvre à l'échelle du ministère, du district scolaire et de l'école. Cela laisse entendre qu'il faut comprendre l'histoire du cloisonnement et ne pas lui permettre de se répéter par la formation du personnel à la prévention de cette pratique. Ainsi, il faut que les élèves de tous les horizons aient la chance de suivre les mêmes cours – théoriques et d'EFTP –, et de consulter l'information que les enseignantes et les enseignants ainsi que les conseillères et les conseillers en orientation ont mise à leur disposition.
- Capacité d'agir et rôle central des élèves : Les élèves devraient pouvoir, en fonction de leurs intérêts, de leur attitude et de leurs aptitudes, choisir leurs cours et les mener à terme en vue de leur diplôme d'études secondaires. Il faut donc que ces jeunes personnes suivent des cours d'EFTP tôt pour se préparer à la vie active tout en jetant les bases de leurs études futures.
- Classisme et attitude des parents : Sensibiliser les parents issus de l'immigration à la diversité des possibilités de carrière qui s'offrent à leurs enfants.

- Formation du personnel : Donner au personnel, aux enseignantes et aux enseignants ainsi qu'aux conseillères et aux conseillers la formation en matière d'équité et d'inclusion à ajouter à leurs cursus scolaires et aux pratiques en établissement, alors que les syndicats et le gouvernement en rendront des comptes.
- Reddition de compte : Les écoles secondaires doivent suivre et communiquer la participation des élèves à l'EFTP et leurs résultats sur le plan de la réussite, de l'accès et de l'équité, en classe et après l'obtention du diplôme, leurs caractéristiques démographiques, ainsi que le parcours scolaire et le cheminement de carrière choisis par les élèves et les diplômés afin de suivre le cloisonnement. Il faut aussi que les universités et les collèges appuient les élèves dans leur apprentissage et qu'ils leur offrent des parcours pouvant s'adapter à divers programmes d'études postsecondaires, indépendamment de leur champ de concentration au secondaire.
- Collaboration : Les écoles secondaires et les établissements postsecondaires (collèges et universités) doivent collaborer à la mise en place de parcours scolaires à l'intention des élèves (des grades communs aux collèges et aux universités, par exemple). Il faut aussi que les écoles collaborent avec des intermédiaires et des associations d'employeurs, avec le concours du gouvernement, afin d'aider le personnel et les élèves relativement à l'EFTP donné dans les écoles.
- Enseignantes et enseignants dans les métiers : Mettre en place un parcours accéléré afin de permettre aux compagnes et aux compagnons de donner des cours sur les métiers dans les écoles secondaires et de compléter les programmes d'enseignement de leurs collègues en y ajoutant des options sur les métiers.

Réforme des métiers spécialisés

- Options actuelles : Considérer une réforme des initiatives en cours (PAJO; MHS) afin d'enrichir l'EFTP et l'enseignement des métiers spécialisés.
- Travail autonome : Ajouter des cours d'entrepreneuriat (un peu comme dans le programme Blue Seal [Sceau bleu [NDT]] de la Saskatchewan)⁹ aux programmes d'enseignement des métiers afin d'ouvrir la porte au travail autonome et aux emplois rémunérés.
- Appui à l'achèvement du parcours : Appuyer les élèves qui choisissent un apprentissage et un métier spécialisé dans l'achèvement de leur parcours vers le titre de compagne ou

⁹ Consultez le [Blue Seal Program | SATCC \(saskapprenticeship.ca\)](https://www.saskapprenticeship.ca/)

de compagnon, que ces jeunes gens ait commencé au secondaire ou après l'obtention de son diplôme. Il faut que le gouvernement étudie des moyens de veiller à ce que l'employeur parrain encourage les apprenties et les apprentis à mener leurs parcours à terme (en les libérant pour que ces jeunes personnes puissent retourner à l'école ou qu'elles aient le temps d'étudier en vue d'examens, par exemple).

- Encouragements à la formation d'apprenti : Simplifier ou supprimer des formalités administratives que les employeurs doivent remplir pour demander des crédits d'impôt à la formation.
- Choix éducatif et EFTP : Les établissements d'enseignement postsecondaire doivent reconnaître le titre de compagne et de compagnon et offrir un parcours spécifique si les élèves souhaitent poursuivre leurs études au collège ou à l'université.
- Rôle des intermédiaires : Les intermédiaires¹⁰ (des ONG indépendants) peuvent jeter des ponts et aider les écoles, les élèves et les employeurs dans le cadre de programmes d'apprentissage intégré au travail dont font partie les apprentissages.

¹⁰ Consultez le document intitulé *An Examination of the Use of Intermediaries: Increased Skilled Trades in Automotive Manufacturing* (Examen du recours aux intermédiaires : progrès des métiers spécialisés dans la construction d'automobiles [NDT]), publié par l'Initiative FOCAL en juin 2020

Conclusion

Le titre du document fait référence à une chanson intitulée « Making Plans for Nigel » (L'avenir de notre enfant est assuré [NDT]) (Moulding, 1979), qui raconte l'histoire de parents dominateurs dont l'avenir du fils est assuré parce qu'il travaillera pour la société British Steel. Les paroles soulèvent la question de l'autorité des parents et de leur influence sur le choix d'avenir de leur enfant. Le présent document suggère aux parties prenantes de se concentrer sur le choix de l'élève et sa capacité d'agir, là où jeunes gens disposent d'information sur toutes les possibilités de formation, les professions et le potentiel de gain, et de leur permettre de choisir eux-mêmes leurs cours en fonction de leurs goûts et de leurs aptitudes propres. Il est possible de trouver un équilibre entre l'apprentissage théorique et l'EFTP (la préparation à la vie active) à l'école intermédiaire et à l'école secondaire, là où les élèves ont l'occasion de sonder le terrain et de découvrir les matières qui les intéressent, puis de faire des choix éclairés. Introduisez-les à diverses matières (théoriques et techniques ou professionnelles), prenant appui sur une solide base de connaissances en mathématiques et en français, de manière non cloisonnée et non genrée. Nous pouvons enrichir les apprentissages et l'EFTP dans les écoles secondaires d'une manière inclusive qui ne cloisonne ni ne stigmatise les élèves en fonction de caractéristiques socio-économiques, démographiques ou perçues. Les choix que ces jeunes personnes font au secondaire ne devraient pas limiter leurs options après l'obtention de leur diplôme. Si de jeunes gens choisissent un métier, ils devraient avoir la possibilité d'atteindre un niveau d'éducation correspondant à un grade postsecondaire grâce à la reconnaissance par les collèges et les universités de leurs études et de leur apprentissage en milieu de travail. Cette adaptation est importante pour les gains futurs de l'élève, de la même façon qu'un système d'éducation postsecondaire et de formation facilitant l'apprentissage continu et la mobilité des travailleuses et des travailleurs est important pour les employeurs et le marché du travail.

Bibliographie

Association for Career and Technical Education (ACTE). *CTE: Developing the Manufacturing Workforce*, septembre 2023, consulté à acteonline.org/wp-content/uploads/2023/09/ACTE-SectorSheet-Manufacturing-Sept2023.pdf

Advance CTE. *Expanding Middle School CTE to Promote Lifelong Learner Success*, octobre 2018, consulté à careertech.org/wp-content/uploads/2023/01/AdvanceCTE_MiddleSchoolCTEReport_2018.pdf

Gouvernement de l'Australie. *Types of apprenticeships*, consulté à apprenticeships.gov.au/about-apprenticeships/types-apprenticeships#2-australian-school-based-apprenticeships-3

Bourdieu, P. et J.C. Passeron. *Reproduction in education, society and culture*, London, Sage Publications, 1977

Bourdieu, P. « The Forms of Capital », *Handbook of theory and research for the sociology of education*, sous la direction de J.G. Richardson. New York: Greenwood Press, 1986, pages 241 à 258

Forum canadien sur l'apprentissage. *Tendances de l'inscription aux programmes d'apprentissage et taux d'achèvement*, 2024, consulté à caf-fca.org/fr/research_reports/tendances-de-linscription-aux-programmes-dapprentissage-et-taux-dachevement/?inf_contact_key=1467387f3ee503f9ccafa752f5330179680f8914173f9191b1c0223e68310bb1

Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI), diagramme consulté à cicdi.ca/docs/PTeducation/Canada-Systemes-d-education-PDF.pdf

CareerWise, *Modern Youth Apprenticeship*, consulté à careerwiseusa.org/

Coleman, J. S. « Social Capital in the Creation of Human Capital », vol. 94, supplément intitulé *Organizations and Institutions: Sociological and Economic Approaches to the Analysis of Social Structure*, 1988, pages S95 à S120

Edgerton, A.K. *Career and Technical Education: A Primer*, 21 juin 2022, consulté à crsreports.congress.gov/product/pdf/R/R47166

Initiative FOCAL. *Youth Employment in Canada's Automotive Manufacturing Industry – An Overview of Demographics, Attitudes and Employer Commentary*, une analyse du marché du travail dans l'industrie automobile, Toronto, juin 2020

Initiative FOCAL. *Occupational Forecasts for the Automotive Sector*, CSTEC, Toronto, Canada, mars 2024

Initiative FOCAL. *Immigrant Labour Supply in the Broader Automotive Sector and Supply Chain – Labour Update 2024*, mars 2024, consulté à futureautolabourforce.ca/immigrant-labour-supply-in-the-broader-automotive-sector-and-supply-chain/

Initiative FOCAL. *An Examination of the Use of Intermediaries: Increased Skilled Trades in Automotive Manufacturing*, juin 2020, consulté à futureautolabourforce.ca/wp-content/uploads/2020/06/Apprenticeship-Trend-Report-May-Final_June14.pdf

Georgetown University Center on Education and the Workforce. *Good Jobs That Pay without a BA: A State-by-State Analysis*, 2017, consulté à goodjobsdata.org/wp-content/uploads/Good-Jobs-States.pdf

Gouvernement du Royaume-Uni. *GCSE subject content*, Department of Education, s.d., consulté à gov.uk/government/collections/gcse-subject-content

Hamilton County Schools. *Workforce Development & College Schools*, s.d., consulté à hcde.org/school_choice/workforce_development_college_schools

Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences. *Ontario Making It Easier to Enter Skilled Trades*, communiqué de presse, gouvernement de l'Ontario, 1^{er} mai 2024, consulté à news.ontario.ca/fr/release/1004514/ontario-facilite-laces-aux-metiers-specialises

Moulding C. « Making Plans for Nigel », morceau de musique tiré de l'album *Drums and Wires*. Virgin Records, 1979

Pichette, J., F. Deller et J. Colyar. *Décloisonnement en Ontario : historique, données probantes et réflexions des éducateurs*, Toronto, Higher Education Quality Council of Ontario, 2020, consulté à heqco.ca/wp-content/uploads/2020/10/Destreaming-in-Ontario_FORMATTED-f.pdf

People for Education. *Risky business: Choosing between school and apprenticeships may have unintended consequences*, 28 juin 2023, consulté à peopleforeducation.ca/our-work/risky-business-choosing-between-school-and-apprenticeships-may-have-unintended-consequences/

Le Registre de la réglementation de l'Ontario. *Consultations sur le processus d'apprentissage accéléré*, gouvernement de l'Ontario, 2023, consulté à

ontariocanada.com/registry/view.do?language=fr&postingId=45747

Statistique Canada. *Inscriptions et certifications des apprentis canadiens, 2024*, consulté à statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2020016-fra.htm

Statistique Canada, *Tableau 37-10-0089-01 : Nombre de certificats accordés pour les apprentis inscrits et les ouvriers qualifiés, 2024*, consulté à doi.org/10.25318/3710008901-eng

Saskatchewan Apprenticeship and Trade Certification Commission. *Blue Seal Program*, consulté à saskapprenticeship.ca/blue-seal-program/

Swadden, P. *Ontario's plan to let students enter full-time apprenticeships after Grade 10 hurts learning, group warns*. : CBC News, 28 juin 2023, consulté à cbc.ca/news/canada/toronto/people-for-education-grade-11-trades-1.6890576

Taylor, A. *Vocational Education in Canadian Schools – Toward expansive experiential learning*, 1^{er} juin 2020, consulté à edcan.ca/articles/vocational-education-in-canadian-schools/

Département de l'Éducation des États-Unis. *Bridging the Skills Gap: Career and Technical Education in High School*, septembre 2019, consulté à ed.gov/datastory/cte/index.html